

CONVOCACTION CRITERIUM FEDERAL

2^{ème} TOUR – 02-03 décembre 2023

Catégories	Division	Lieu	Date	Pointage	Début
MINIMES	PR	ANCENIS 30 place Francis Robert – Espace Corail	02/12/2023	8H30	9H00
MINIMES	D1/D2	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	02/12/2023	8H30	9H00
BENJAMINS	PR	COUERON Complexe sportif du bourg d'Aval – Rue Marcel de la Provoté	02/12/2023	8H30	9H00
BENJAMINS	D1	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	02/12/2023	8H30	9H00
CADETS	PR	ANCENIS 30 place Francis Robert – Espace Corail	02/12/2023	13H30	14H00
CADETS	D1	COUERON Complexe sportif René GAUDIN – Rue Marcel de la Provoté	02/12/2023	13H30	14H00
CADETS	D2/D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	02/12/2023	13H30	14H00
JUNIORS	D1/D2/D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	03/12/2023	8H30	9H00
SENIORS	D2 A	ST PERE EN RETZ Complexe sportif – Salle du Grand Fay	03/12/2023	8H30	9H00
SENIORS	D2 B	ST BREVIN 10, avenue de la Guerche	03/12/2023	8H30	9H00
JUNIORS	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	03/12/2023	13H30	14H00
SENIORS	D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	03/12/2023	13H30	14H00
SENIORS	PR	ST PERE EN RETZ Complexe sportif – Salle du Grand Fay	03/12/2023	13H30	14H00
SENIORS	D1	ST BREVIN 10, avenue de la Guerche	03/12/2023	13H30	14H00

BALLES : blanches et en plastique

Les maillots et shorts blancs sont interdits

Horaires prévisionnels :

Début des compétitions le samedi matin à 9H00 - fin vers 13H00

Début des compétitions le samedi après-midi à 14H00 - fin vers 18H10.

Début des compétitions le dimanche matin 9H00 - fin vers 13H45.

Début des compétitions le dimanche après-midi 14H00 - fin vers 18H30.

Tout joueur ou joueuse ne pouvant pas présenter sa licence (papier, smartphone, tablette...) ne pourra pas participer à la compétition, sauf s'il peut justifier de son identité et présenter un certificat médical.

Un forfait non excusé entraîne le forfait définitif ainsi que la perte des points que le joueur aurait perdu s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée (Article VII.202.2 des règlements généraux p.112).

Règlement - Fonctionnement

L'ensemble de la procédure s'effectue via le site internet du Comité de Loire Atlantique, de l'inscription à la validation de participation pour chaque tour. (monespace.cdt44.fr)

⇒ Confirmation de participation : pour le 1^{er} tour, il est impératif de donner une réponse avant le **dimanche 26 novembre à 23H59** (participation ou non).

Si un joueur n'a pas validé sa participation, il ne pourra pas participer à ce tour.

Les lieux sont présents sur la première page de la présente convocation

⇒ Fonctionnement du Critérium Fédéral :

Pour le premier tour, les joueurs seront placés en fonction du cumul des points critérium fédéral de la saison précédente. Les nouveaux inscrits seront placés immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Pour les tours suivants, les joueurs seront placés selon la place du tour précédent, les montants accéderont au niveau supérieur.

- Les joueurs qui ne participent pas au premier tour descendent d'une division
- Les joueurs qui s'inscrivent à partir du second tour commenceront dans la division la plus basse.

Attention :

Tout joueur qui confirme sa participation au Critérium Fédéral et qui ne se présente pas le jour de la compétition sera considéré comme « Forfait non excusé » avec les conséquences qui s'en suivent : amende + perte de points de la 1^{ère} partie et entraîne le forfait général

Si un joueur ne peut pas participer à un tour pour un des motifs suivants :

- Décès (parent, enfant, fratrie)
- Service National Universel
- Voyage scolaire
- Hospitalisation
- Maladie
- Blessure

Ce forfait sera considéré comme forfait excusé justifié et le joueur ne descendra pas d'une division.

Les forfaits le jour de la compétition devront être justifiés par un certificat médical, sous peine d'une amende de 15 €.

Le responsable du Critérium Fédéral
Baptiste DESHAIES

Pour tous renseignements, une adresse mail est à votre disposition :
criterium@cdtt44.fr